AMICALE DES USAGERS DU TRANSPORT PUBLIC LACUSTRE

Créée en 2011, L'AUTPL - association qui a rejoint l'Amicale des Frontaliers en 2025 - travaille sur le dossier complexe de la NaviMobilité sur le Léman. Elle a accumulé une expérience et un nombre important de données, constitué un réseau primordial de relations avec la CGN, les autorités politiques suisses et françaises.

Alors que l'année 2026 est marquée par un accord financier transitoire fragile, l'avenir de nos liaisons lacustres et de leur accessibilité doit être une priorité du prochain mandat municipal des élus du chablais.

A travers le questionnaire ci-dessous, nous souhaitons connaître votre vision sur l'avenir du transport Lacustre et vos propositions face aux enjeux de la mobilité transfrontalière.

Note : *Les réponses à ce questionnaire feront l'objet d'une communication publique auprès de l'AUTPL (autpl.org) avant le premier tour du scrutin et pourront aussi être relayées sur le site de notre partenaire l'Amicale des Frontaliers https://www.amicale-frontaliers.org/*

Merci de nous envoyer le questionnaire complété à : autpl.contact@gmail.com

Questionnaire candidats - Élections municipales 2026

I. PÉRENNITÉ DE L'OFFRE

L'accord transitoire conclu pour 2026 a permis de maintenir temporairement l'offre dans un contexte de tension budgétaire. Cependant, ce compromis ne court que sur une année.

1.Négociation transfrontalière : Quelle sera votre position au sein de l'intercommunalité pour que le transport lacustre soit reconnu comme une priorité absolue, au même titre que les transports publics routiers et ferroviaires, lors des négociations de la future convention pluriannuelle ?

Pour Thonon2026 et Richard Baud, les mobilités sont partie intégrante de notre programme : elles sont un des 14 thèmes de notre campagne. Ces mobilités incluent la circulation piétonne, les 2 roues, les voitures, les bus, les trains et les bateaux. Pour être encore plus précis, les frontaliers font partie de Thonon et de ses environs : ils ont le droit de citer.

La méthode de gouvernance que nous prônons sur tous les sujets repose sur 5 points fondamentaux : l'empathie, l'écoute, le débat, la décision et l'action.

A cette méthode s'ajoute un comportement radicalement différent d'aujourd'hui : nous sommes en excellents termes avec toutes les élues et tous les élus des différentes intercommunalités. Dit autrement, nous échangeons régulièrement avec Josiane Lei.

Les frontaliers utilisant la CGN ont vécu un psychodrame réel sur la ligne Thonon ↔ Lausanne. La situation est complexe mais l'absence de dialogue a abouti à un mur d'incompréhension. Mais aussi, à une formidable mobilisation des frontaliers ! A l'issue, une solution temporaire a été trouvée.

Il est clair pour nous que le transport lacustre est fondamental pour Thonon et que nous rechercherons toutes les solutions pour assurer la disponibilité de bateaux à Thonon en étant dans Thonon Agglo et en formant, avec la CCPEVA et la CCHC, un bloc pour négocier avec le Canton de Vaud, la CGN et les autorités françaises, car les réglementations françaises et européennes sont un cadre existant.

Nous n'exigerons pas de sièges au Conseil d'Administration de la CGN mais nous défendrons une approche ***Un seul Chablais*** dans les négociations.

2. Maintien et développement de l'offre : Vous engagez-vous à refuser toute suppression de cadences sur les lignes lacustres, y compris durant les week-ends, pour garantir un service public ?

☑ OUI

☐ NON

Justification :

Les liaisons lacustres contribuent à la vie économique de Thonon, de Thonon Agglo et du Chablais. Que ce soit à des fins d'emplois en Suisse que de tourisme avec la Suisse. Notre programme sur le Tourisme est ambitieux et tient aussi au fait que nous avons des liaisons avec nos voisins.

Evidemment, nous n'éviterons pas la question du financement et de la réglementation française. En adoptant une position commune sur le territoire du Chablais, le poids dans les négociations sera différent. En adoptant une démarche dans laquelle les frontaliers, au travers de leur association, seront impliqués dans les échanges avec la Ville et l'Agglo permettra de trouver ensemble des solutions ou des compromis discutés ensemble.

Quelles initiatives souhaitez-vous promouvoir pour développer l'offre à la fois sur la dimension trajets pendulaires et la dimension loisir / tourisme ?

Notre position actuelle est très claire : on ne peut pas fonctionner avec une offre de parking déphasée des besoins. Le P+R de l'Ermitage est un non-sens économique : construire un P+R avec une liaison par bus sans vous consulter…le résultat d'une méthode, tant pour les personnes que pour les finances locales. On a entendu des promesses de parking à Ripaille (OAP 14 du PLUi HM introduite après l'enquête publique…) mais sans savoir si cette solution est acceptable par les Architectes des Bâtiments de France (ABF). A la suite des élections, nous ouvrirons très vite une discussion globale sur les parkings à Thonon, notamment pour desservir le port, lieu emblématique de Thonon. Il nous faut relier le Centre-Ville, les Thermes, le Port et les Châteaux (Ripaille, Rives, Montjoux) pour créer un ensemble touristique fort.

3. Engagement financier : Dans quelle mesure, soutiendrez-vous une augmentation de la participation de votre commune au sein de l'intercommunalité pour sécuriser le financement de la future convention pluriannuelle 2027-2030 ?

L'activité transfrontalière globale est une composante forte de l'activité de Thonon et de Thonon Agglo. Ce principe étant érigé, il faut se donner les moyens de ses ambitions et de la réalité de la situation : au sein de Thonon Agglo, nous chercherons toutes les opportunités de globaliser la Mobilité au sens large au niveau du Chablais (Un seul Chablais !). Une somme d'optimisations locales n'a jamais abouti à une optimisation globale.

La Ville doit prendre sa part sur le port et son aménagement (bateaux, voitures, 2 roues…) et doit la valoriser dans son rôle au sein de l'Agglo et du Chablais.

Il est évidemment difficile à ce stade de prendre des positions fermes sur le financement mais partant du principe que la municipalité actuelle a en tête de créer un Musée du Chablais pour un montant de 20 M€ (a minima), nous sommes convaincus et déterminés à poser la

question aux Thononaises et Thononais de savoir s'ils préfèrent un Musée à 20 M€ ou des aménagements (parkings compris] pour 10-15 M€. C'est concret et une telle question fait partie de notre méthode : pour les investissements supérieurs à 10 M€, il faut consulter les habitants.

Quelle part du budget municipal êtes-vous prêt à flécher vers l'intercommunalité pour garantir que l'offre ne soit pas drastiquement réduite dès 2027 ?

Il nous est difficile de prendre position sur le sujet dans la mesure où nous ferons un audit financier (interne et externe) dès notre élection car nous avons de sérieuses craintes sur les finances. Néanmoins, la volonté politique d'assurer la mobilité et le parking des frontaliers est exprimée dans notre programme et la volonté de dialogue avec les frontaliers, également.

II. GOUVERNANCE

4. Quelle évolution de la Gouvernance souhaitez-vous voir mise en place ?

5. Sur quels principes et institutions (département/région) cette future gouvernance doit-elle s'appuyer ?

Les deux questions amènent la même réponse. Un(e) des Adjoint(e)s aura la responsabilité de la Mobilité et des Transports, pas que des frontaliers, certes, mais incluant, comme déjà évoqué, leurs problématiques. Nous créerons un Office de la Mobilité intégrant cet(te) Adjoint(e), les associations défendant chacune des mobilités et tout autre partenaire pertinent. Cet Office aura la charge de préparer les dossiers pour la Ville de Thonon afin que ses représentants à Thonon Agglo aient une position claire de la Ville.

De plus, nous pousserons pour que le sujet de la mobilité (bus, train, 2-roues, bateaux, voitures…) soit intégré au niveau du Chablais dans son ensemble : un Chablais fort dans son unité ! Cette proposition s'inscrit dans une augmentation de la position de la France dans les négociations avec les institutions suisses.

III. INTERMODALITE ET ACCES AU PORT

Le bateau ne peut être une alternative à la voiture que s'il est facile d'accès. Le débarcadère mérite d'être considéré comme un véritable Pôle d'Échange Multimodal (PEM).

6. Synchronisation : Engagez-vous à coordonner les horaires de nos bus urbains avec les arrivées/départs des navettes pour une attente minimale ?

☑ OUI

☐ NON

Justification :

Ce sujet de la coordination des mobilités que nous nommons « hybrides » est un des sujets de l'Office de la Mobilité. Cette interconnexion des mobilités hybrides est fondamentale pour promouvoir les nouvelles mobilités et pour augmenter l'efficacité des mobilités existantes. Il faudra véritablement se poser la question du parking pour les voitures, capable de servir le port et le centre-ville. Des solutions potentielles existent : il faudra les travailler entermes techniques et financiers

7. Le Réflexe Vélo : Prévoyez-vous la création d'itinéraires cyclables sécurisés vers le port

☑ OUI

☐ NON

Justification :

Nous mentionnons clairement dans notre programme, un réseau de postes cyclables qui soit continu et non haché comme il l'est à ce jour. Ce réseau devra intégrer des parkings sécurisés en centre-ville (comme, par exemple, dans les parkings souterrains de Thonon). Et dans cette perspective, il conviendra d'intégrer tous les vélos : électriques ou encore cargo.

Dans quelle mesure soutenez-vous la création / l'amélioration d'une vélo station (consigne fermée et sécurisée) à proximité de l'embarcadère, pour les usagers quotidiens ?

Comme mentionné ci-dessus, nous avons une vision globale des mobilités avec un renforcement des possibilités offertes aux vélos : la mesure que vous indiquez est un sujet pour cet Office de la Mobilité.

8. Stationnement : Quelle est votre position sur la création ou l'extension d'un parking relais et la mise en place de navettes rapides pour la déserte au débarcadère ?

Nous venons de le mentionner également : une vraie étude devra être lancée rapidement après les élections sur le sujet des parkings pour le port et le centre-ville. Plusieurs solutions existent, certaines à court terme, d'autres à moyen terme.

9. Infrastructures : Prévoyez-vous la modernisation de la zone d'attente (abri fermé, chauffé en hiver, informations voyageuses en temps réel) pour offrir un confort digne d'un réseau de transport moderne ?

☑ OUI

☐ NON

Justification :

On ne peut prétendre à être un port d'accueil de navettes lémaniques sans une gare digne de ce nom. Elle n'existe pas. Il faudra la créer une fois que les bases d'un travail cohérent avec tous les partenaires du transport lacustre seront posées et signées.

IV. TARIFICATION PREFERENTIELLE ET SIMPLIFIEE

L'usager des transports publics est confronté à une tarification plurielle des différents modes de transport pour se déplacer dans le bassin lémanique. Il est temps de réfléchir sur une mobilité sans frontières simplifiée en proposant une offre tarifaire sur l'ensemble du réseau (bus, bateau, métro, train).

10. Tarif préférentiel : Quelle est votre position sur la création d'un tarif préférentiel "Parking + Bateau" pour encourager le report modal dès l'entrée de la commune ?

Il serait irresponsable de ne pas intégrer les aspects financiers dans une telle réponse et tout autant les aspects commerciaux. Sur le premier point, on revient à notre audit financier à conduire dès l'élection afin de connaître plus précisément les possibles budgets impliqués. Et sur le second point, l'incitation aux mobilités hybrides oblige à faire en sorte qu'elles soient commercialement intéressantes. Nous chercherons donc un équilibre en faveur des frontaliers de Thonon Agglo.

11. Léman Pass : Soutiendrez-vous activement la création d'un titre de transport unique et simplifié fusionnant les zones de bus, de train et de bateau sans surcoût pour l'usager ?

☑ OUI

☐ NON

Justification :

Notre volonté d'un « Chablais fort dans son unité » pourrait inclure un telle proposition d'un Léman Pass partagée entre les intercommunalités, tant pour les habitants (frontaliers ou pas) que les touristes (à des prix différents).

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !